



Vendredi 6 octobre 2017 - de 9h30 à 12h30

La violence en institution sociale et médico-sociale

Les professionnels de la santé, de l'action sociale ou médico-sociale déplorent régulièrement l'augmentation des violences dont ils seraient victimes. Ils évoquent des insultes, des menaces, parfois des coups : que faire alors ? Ont-ils le droit de déposer plainte ? Pourquoi ceux qui le font sont-ils si rares ? Leur employeur peut-il le leur interdire, ou au contraire, doit-il le faire à leur place ? Comment faire quand la police ou la gendarmerie refuse de recevoir la plainte ?

Cette conférence reprendra les bases du droit pénal et de la procédure pénale. Elle rappellera le circuit de la plainte et le rôle du procureur de la République. Elle différenciera la plainte du signalement (deux procédures distinctes), définira le harcèlement avant de détailler les démarches à engager en la matière, et reprécisera le cadre légal du droit de retrait. La violence s'exerce aussi entre usagers : comment réagir ? Comment la qualifier ? L'institution peut-elle déposer plainte contre l'auteur des faits ? A quel titre ? Est-ce à la victime de le faire ? Si elle est mineure, doit-on faire un signalement, ou avertir ses parents ? Et comment réagir lorsque l'auteur peut lui-même être qualifié de vulnérable ?

Les professionnels évoquent beaucoup la bientraitance, mais il arrive que la violence provienne, parfois involontairement, de l'institution. Dès lors, on peut se demander si une organisation bientraitante est une réponse à apporter à la violence, ou s'il faut au contraire renforcer le cadre légal des sanctions (fin de prise en charge, exclusion, etc.) ?

Toutes les formes de violences seront abordées au travers de cette conférence-débat qui n'en restera pas moins courtoise et pacifique.

Pierre-Brice Lebrun enseigne le droit dans le secteur social, sanitaire et médico-social, et à l'Institut des hautes études en criminologie. Vice-président d'honneur de la Ligue Française pour la Santé Mentale, il est l'auteur de nombreux ouvrages juridiques, dont "Le droit en action sociale" (Dunod, coll. Maxi fiches - nouvelle édition 2016).

Renseignements : **Marie-France TROST** - Tél. 05.34.63.89.34
secretariatfc@ifrass.fr

Retrouvez toutes ces informations sur notre site www.ifrass.net



Bulletin d'inscription à la MATINÉE du 6 octobre 2017

La violence en institution sociale et médico-sociale

À renvoyer avec votre règlement à IFRASS, Secrétariat Formation Continue, 2 bis rue Emile Pelletier - BP 44777 - 31047 Toulouse cedex 1
avant le 3 octobre 2017 - Frais d'inscription : 30 euros

Nom : Prénom :

Structure/Etablissement :

Adresse :

Tél : Mél :

- Inscription étudiant - Gratuit (joindre justificatif) - nombre de places limité
- Inscription en formation continue - enregistré sous le n° 73.31.04080.31 (joindre obligatoirement un accord écrit de prise en charge)
- Inscription individuelle
- Facture à établir au nom de :
- Chèque libellé à l'ordre de IFRASS
- Virement à l'ordre de IFRASS IBAN : FR76 1005 7190 4800 0237 9450 146 / BIC : CMCIFRPP

Venir à l'Ifrass...

COORDONNEES

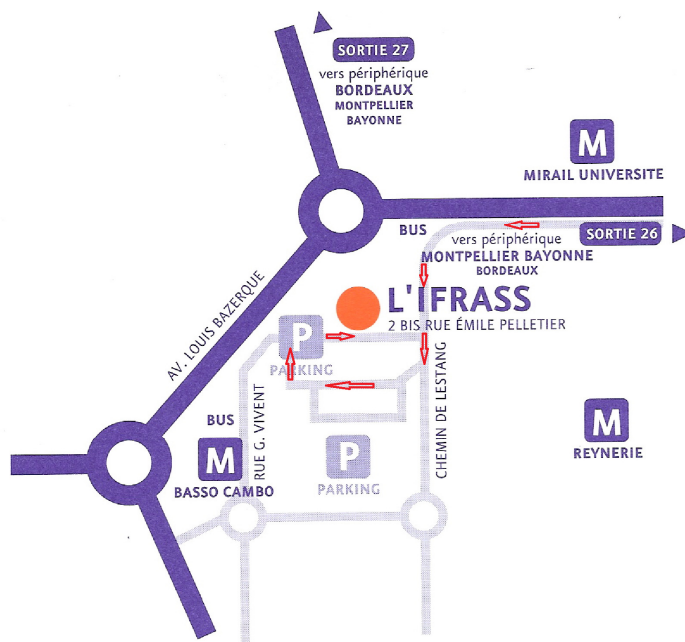
2 bis, rue Emile Pelletier - BP 44777
31047 Toulouse cedex 1
T. 05 34 63 89 00
F. 05 34 63 89 29
Courriel : secretariatfc@ifrass.fr
www.ifrass.net

VENIR A L'IFRASS EN TRANSPORT EN COMMUN

Métro - Ligne A : arrêt BASSO CAMBO
Traverser le parking du Géant Casino
Sur la gauche prendre la rue G. Vivent qui longe la CARSAT
Continuer tout droit jusqu'à la rue Emile Pelletier

VENIR A L'IFRASS EN VOITURE

Prendre le périphérique sortie 26 : "La Faourette (direction Université Jean-Jaurès - Le Mirail)
Au rond-point Charles Fabre prendre l'avenue de Tabar, prendre à droite, rue Daniel Faucher puis sur le Chemin de Lestang prendre la deuxième rue à droite, rue Emile Pelletier



LA PROCHAINE CONFERENCE 2017

La santé et la sexualité du mineur et du majeur protégé

Le vendredi 1er décembre 2017 de 9h30 à 12h30

Toute l'actualité sur notre site ww.ifrass.net

IFRASS

Secrétariat Formation Continue

2 bis, rue Emile Pelletier
BP 44777
31047 Toulouse cedex 1